**GRILLE DE PRESENTATION D'UNE SEQUENCE**

**« PAF 2015-2016 – Préparer les élèves à l'acquisition des méthodes»**

* **TITRE DE LA SEQUENCE : Comment garder le contact avec les anciens élèves de terminale?**

Garder le contact avec les anciens élèves peut offrir à ceux qui préparent le bac des exemples de parcours et un partage d’expériences…

Cela suppose de résoudre une série de problèmes :

1. La collecte des adresses pour correspondre avec les anciens élèves:

Elle peut se faire en fin d’année avant les épreuves du bac, lors de la publication des résultats (à la remise des relevés de notes), ou encore lors de la remise des diplômes au début de la rentrée suivante. Cette dernière possibilité permet certainement d’avoir des informations plus fiables sur les parcours post-baccalauréat. On peut laisser au secrétariat du lycée qui délivre les diplômes, un tableau pré-rempli avec les noms des élèves, avec des cases pour y inscrire une adresse électronique et l’orientation post-bac.

On peut aussi créer un groupe, avec l’ensemble des élèves durant l’année scolaire, en utilisant des solutions plus modernes (Google…) et solliciter les élèves en octobre pour compléter des tableaux de synthèse ou des formulaires.

1. Il faut choisir soit un dispositif limité à la filière ES ou soit une structure plus large commune à l’ensemble des filières du lycée.

* La première solution présente l’avantage de la flexibilité, de la souplesse de la gestion. De plus, on peut assurer plus facilement la pérennité dans la mesure où un tel dispositif fait intervenir moins d’acteurs et est fondé sur la relation professeur/élèves.

L’inconvénient majeur est que la gestion des fichiers repose sur le seul professeur de SES.

* Si on fait le choix d’un dispositif plus large, commun à toutes les filières, il faut créer une association d’anciens élèves, en cherchant à y associer d’anciens élèves désormais actifs ou des étudiants poursuivant leurs cursus dans la ville ou à proximité.

Ce dispositif, plus large, offre plus d’avantages mais le démarrage est plus lourd, avec une assemblée générale pour créer l’association, composition d’un bureau et dépôt des statuts de l’association…

Le premier avantage est la mutualisation du coût en termes de temps au sein du lycée entre la Vie scolaire, les professeurs et l’encadrement du lycée. Le second est que la structure est insensible aux mutations des enseignants.

A moyen terme, il y a possibilité de créer un réseau de plus en plus vaste avec d’anciens élèves déjà engagés sur le marché du travail. Ce réseau peut offrir de précieux contacts pour des visites d’entreprises, des stages…

1. Il convient d’envoyer un premier courriel en juillet avec un petit questionnaire sur les projets (si ces informations n’ont pas été collectées avant le bac), puis un autre en octobre pour actualiser les informations. Ce travail peut permettre de mesurer l’écart entre les vœux et les inscriptions définitives. Il est possible, en anonymant les données, de faire une séance d’AP sur les parcours d’orientation avec les actuels élèves de terminale ou de première.
2. L’organisation d’un temps d’échange entre anciens élèves et actuels élèves de terminale :

L’organisation dépend de la taille de la structure choisie à l’étape n°2.

* Si on a fait le choix d’une petite structure, pilotée par le ou les enseignants de SES, on peut programmer une demi-journée en fin de semaine, en profitant du retour éventuel des étudiants dans leurs familles respectives. Il faut négocier un budget pour offrir un café, assurer la convivialité de ce moment.
* S’il s’agit d’un dispositif dimensionné pour l’ensemble du lycée, la journée porte ouverte semble être le moment idéal pour organiser cet échange. Il convient de mettre à contribution l’association d’anciens élèves créée, pour inviter les membres disponibles et assurer la présence de profils variés pour rencontrer des élèves issus de l’ensemble des filières. Il convient d’avoir à disposition différentes salles pour installer des pôles en fonction des parcours.

Il est fondamental d’avoir des conditions d’accueil décentes pour les anciens qui font l’effort de se déplacer. Un café et une viennoiserie semblent être un minimum. Il faut rendre la présence des élèves de terminale obligatoire et éviter de placer la journée porte ouverte en même temps que celle organisée par l’université.

Le lycée peut tirer avantage de la présence des anciens non seulement dans le cadre de l’orientation mais aussi dans le cadre du « recrutement » d’élèves de seconde lors de cette journée. En effet, montrer l’existence d’une communauté d’anciens élèves actifs dans la vie de l’établissement, est une image flatteuse et motivante pour les parents ainsi que pour les futurs élèves de seconde.

La création et l’approfondissement de ces relations doivent s’inscrire dans la politique d’ouverture du lycée et mobiliser le plus largement possible les acteurs au sein du lycée. En cas de constitution d’un fichier de données, il faut penser à visiter le site de la CNIL, pour consulter la législation. Ce type de fichier peut bénéficier d’une dispense de déclaration (dispense n°7).

[La CNIL, dispense n°7](http://www.cnil.fr/vos-obligations/declarer-a-la-cnil/mode-demploi/dispense/mon-secteur-dactivite/mon-theme/mon-fichier/dispense-selectionnee/dec-mode/DISPLAYSINGLEFICHEDISP/dis-uid/16/?tx_oxcscnildeclaration_pi1%5bsauid%5d=0&tx_oxcscnildeclaration_pi1%5btuid%5d=0&cHash=53bdd331c999c8e672d1d1a87a2c0044)

La qualité de l’accueil des anciens élèves est déterminante pour assurer le succès de ce type de manifestation.